

PROCÈS - VERBAL de la RÉUNION du 11 DECEMBRE 2025

CST /FSSCT placé auprès du Centre de Gestion

Réunion réalisée en présentiel

Assistent à la réunion :

Collège des représentants des employeurs :	Collège des représentants des agents :
Mme Ghislaine BONNET M Jean-Marie CAMUT M Daniel DUCHANGE M Philippe GUNDALL Mme Claudine KODULZKI	Mme Melaine CHAMPAGNE (FO) M Anthony COLPIN (CFDT) Mme Zidia DE JESUS (CFDT) Mme Corinne DERUELLE (CGT) M Stéphane FAYS (CGT) Mme Corinne HANAK (FO) M Christophe MICHELIN (UNSA) Mme Sandra VERTALDI (CGT)

Monsieur Jean-Marie CAMUT est nommé Président, Monsieur Philippe GUNDALL est désigné **Secrétaire**, et Madame Corinne HANAK, siège en qualité de **Secrétaire adjointe** du Comité Social Territorial et **Secrétaire** de la Formation Spécialisée.

Absent(s) :

Collège des représentants des employeurs :	Collège des représentants des agents :
M Richard BRUGGER M William HANDEL Mme Raphaële LANTHIEZ M Patrice MASSON M Arnaud RAYMOND M Jean-Philippe RESIDORI M Jean-Claude ROBERT	Mme Joëlle DA COSTA (CFDT) Mme Aline LACOMBE (FO)

Assistent à la séance sans voix délibérative :

Mme Yamina MEJDOUB présente les dossiers et assure la présentation de la partie FSSSCT.

Le Président du CST/FSSSCT déclare ouverte ce jour à 14h30, au siège du Centre de Gestion, la réunion du CST/FSSSCT.

NOTES A L'ATTENTION DES EMPLOYEURS :

L'avis du CST doit intervenir avant la prise de décision par la collectivité et avant la mise en application.

A défaut de saisine préalable la procédure n'est pas respectée et en cas de recours la décision pourrait être annulée.

Les représentants du CST/FSSSCT ont décidé à l'unanimité que **les dossiers parvenus hors délai** au secrétariat seront inscrits directement à l'ordre du jour du comité suivant.

1 Approbation du procès-verbal du CST du 13 novembre 2025

AVIS FAVORABLE à l'unanimité des deux collèges.

Abstention de Mme Ghislaine BONNET, Mme Méline CHAMPAGNE, M Philippe GUNDALL et M Christophe MICHELIN absents lors de la séance du 13 novembre 2025

2 Conditions générales de fonctionnement et d'organisation des services

2-01 Bréviandes – Organisation du service animation et centre de loisirs

Dossier ajourné à la demande de la collectivité

2-02 Troyes La Champagne Tourisme - Organisation de service

AVIS FAVORABLE à l'unanimité

Les représentants CGT auraient aimé avoir l'organigramme ainsi que le détail des grades sur la fiche de poste

2-03 Verrières - Indemnité régisseur

AVIS FAVORABLE à l'unanimité

3 Régime indemnitaire (RIFSEEP)

3-01 Bertignolles

AVIS FAVORABLE à l'unanimité du **collège employeur**.

AVIS FAVORABLE à la majorité des votants du **collège des agents** : 5 voix pour (2 CFDT, 1 UNSA, 2 FO), et 3 abstentions (3 CGT)

Les membres précisent que pour plus de clarté dans la lecture du tableau IFSE, il convient de n'indiquer que les cadres emplois relevant de la FPT.

3-02 Braux

AVIS FAVORABLE à l'unanimité du **collège employeur**.

AVIS FAVORABLE à la majorité des votants du **collège des agents** : 5 voix pour (2 CFDT, 1 UNSA, 2 FO), et 3 abstentions (3 CGT)

3-03 Buxières sur Arce

AVIS FAVORABLE à l'unanimité du **collège employeur**.

AVIS FAVORABLE à la majorité des votants du **collège des agents** : 5 voix pour (2 CFDT, 1 UNSA, 2 FO), et 3 abstentions (3 CGT)

Les membres précisent que pour plus de clarté dans la lecture du tableau IFSE, il convient de n'indiquer que les cadres emplois relevant de la FPT.

3-04 Celles sur Ource

AVIS FAVORABLE à l'unanimité du **collège employeur**.

AVIS FAVORABLE à la majorité des votants du **collège des agents** : 5 voix pour (2 CFDT, 1 UNSA, 2 FO), et 3 abstentions (3 CGT)

3-05 Fontaine les Grès

AVIS FAVORABLE à l'unanimité du collège employeur.

AVIS FAVORABLE à la majorité des votants du collège des agents : 5 voix pour (2 CFDT, 1 UNSA, 2 FO), et 3 abstentions (3 CGT)

3-06 Isle Aumont

AVIS FAVORABLE à l'unanimité du collège employeur.

AVIS FAVORABLE à la majorité des votants du collège des agents : 5 voix pour (2 CFDT, 1 UNSA, 2 FO), et 3 abstentions (3 CGT)

3-07 Jasseines

AVIS FAVORABLE à l'unanimité du collège employeur.

AVIS FAVORABLE à la majorité des votants du collège des agents : 5 voix pour (2 CFDT, 1 UNSA, 2 FO), et 3 abstentions (3 CGT)

3-08 Lonchamp sur Onjon

AVIS FAVORABLE à l'unanimité du collège employeur.

AVIS FAVORABLE à la majorité des votants du collège des agents : 5 voix pour (2 CFDT, 1 UNSA, 2 FO), et 3 abstentions (3 CGT)

Les membres précisent que les groupes de fonctions dans les tableaux relèvent des groupes C1/C2 et non A1/A2.

3-09 Longeville sur Mogne

AVIS FAVORABLE à l'unanimité du collège employeur.

AVIS FAVORABLE à la majorité des votants du collège des agents : 5 voix pour (2 CFDT, 1 UNSA, 2 FO), et 3 abstentions (3 CGT)

3-10 Pars les Romilly

AVIS FAVORABLE à l'unanimité du collège employeur.

AVIS FAVORABLE à la majorité des votants du collège des agents : 5 voix pour (2 CFDT, 1 UNSA, 2 FO), et 3 abstentions (3 CGT)

Les représentants du personnel s'étonnent et déplorent l'écart de montant minimum retenu entre les filières et notamment la fonction d'agent d'entretien et les autres fonctions.

3-11 Savières

AVIS FAVORABLE à la majorité des votants du collège employeur : 3 voix pour et 2 abstentions.

AVIS DEFAVORABLE à l'unanimité aux motifs que les représentants sont contre le principe d'appliquer une dégressivité de l'IFSE en cas de CMO et que les critères freinent la progression des agents.

Les représentants du personnel précisent que les collectivités peuvent, par délibération prise après avis du Comité Social Territorial (CST), décider d'ajuster les modalités de modulation du régime indemnitaire pendant les périodes de CLM et de CGM, dans les limites des nouvelles dispositions applicables à la fonction publique d'État.

Par ailleurs, les membres trouvent les groupes de fonctions sont peu explicite et conseillent de se référer éventuellement au référentiel des métiers.

3-12 SIE Souigny Bouilly Javernant Sommeval

AVIS FAVORABLE à l'unanimité du collège employeur.

AVIS FAVORABLE à la majorité des votants du collège des agents : 5 voix pour (2 CFDT, 1 UNSA, 2 FO), et 3 abstentions (3 CGT)

3-13 SMIE Jasseines Donnement

AVIS FAVORABLE à l'unanimité du collège employeur.

AVIS FAVORABLE à la majorité des votants du collège des agents : 5 voix pour (2 CFDT, 1 UNSA, 2 FO), et 3 abstentions (3 CGT)

3-14 Ville sur Arce

AVIS FAVORABLE à l'unanimité du collège employeur.

AVIS FAVORABLE à la majorité des votants du collège des agents : 5 voix pour (2 CFDT, 1 UNSA, 2 FO), et 3 abstentions (3 CGT)

Les membres précisent que pour plus de clarté dans la lecture du tableau IFSE, il convient de n'indiquer que les cadres emplois relevant de la FPT.

3-15 Villeneuve au Chêne

AVIS FAVORABLE à l'unanimité du collège employeur.

AVIS FAVORABLE à la majorité des votants du collège des agents : 5 voix pour (2 CFDT, 1 UNSA, 2 FO), et 3 abstentions (3 CGT)

4 Lignes Directrices de Gestion

4-01 Clerey

AVIS FAVORABLE à l'unanimité

Remarque : préciser que la durée des LDG s'apprécie **dans la limite du mandat**

4-02 Saint Thibault

AVIS FAVORABLE à l'unanimité du collège employeur.

AVIS FAVORABLE à la majorité des votants du collège des agents : 5 voix pour (2 CFDT, 1 UNSA, 2 FO), et 3 contres (3 CGT)

4-03 Villeneuve au Chêne (Tableau des emplois)

AVIS FAVORABLE à l'unanimité

5 Suppressions d'emplois et Augmentations/Diminutions du temps de travail

Après étude des dossiers, divers échanges et délibération, les représentants des deux collèges du CST donnent un **AVIS FAVORABLE A L'UNANIMITE** sur les dossiers suivants :

NB : Conformément au décret 2006-1690 portant statut particulier du cadre d'emplois des adjoints administratifs territoriaux, seuls les agents relevant des grades d'avancement dudit cadre d'emploi peuvent être chargés du secrétariat de mairie dans une commune de moins de 2 000 habitants.

5-01 Augmentation et Diminution du temps de travail

Collectivités	Emplois	Accord agent	Ancien nb d'h	Nouveau nb d'h
CC du Pays d'Othe	Diminution du temps de travail du Professeur de saxophone et clarinette en raison de la baisse des effectifs d'élèves	Oui	5h	3h
CC du Pays d'Othe	Diminution du temps de travail du Professeur de trompette en raison de la baisse des effectifs d'élèves	Oui	3h	2h
Chaource	Diminution du temps de travail de l'agent de service polyvalent des écoles en raison de la baisse du besoin d'intervention	Oui	35h	13h
Chaource	Diminution du temps de travail de l'agent d'accueil et de secrétariat de la Mairie en raison de la baisse du besoin	Oui	35h	11h15
Les Croutes	Diminution du temps de travail de l'agent technique	Oui	3h	2h
Payns	Augmentation du temps de travail de l'agent administratif en prévision d'un départ en retraite d'un autre agent	Oui	30h	35h
Rouilly Saint Loup	Augmentation du temps de travail du Secrétaire général de mairie	Oui	17h	22h
SI de la Vallée de la Lhuillette	Diminution du temps de travail de l'agent polyvalent d'entretien bâtiment et restauration afin de créer 2 emplois	Oui	32h45	14h
Verrières	Augmentation du temps de travail de l'agent polyvalent de restauration scolaire et d'entretien des bâtiments en raison de la réorganisation es tâches suite à un départ en retraite	Oui	24h	30h

5-02 Mise à jour du tableau des effectifs et Suppression d'emplois

Collectivités	Emplois	Nb d'h
Saint Léger Près Troyes	Suppression de l'emploi d'agent communal de la poste suite à un départ en retraite	17h50

6 Participation de l'employeur à la protection sociale :

Après étude des dossiers, divers échanges et délibération, les représentants des deux collèges du CST donnent un **AVIS FAVORABLE A L'UNANIMITE** sur les dossiers suivants :

Collectivités	Montant de la participation	Mode de Participation
Bertignoles	18€/mois pour le risque santé 10€/mois pour le risque prévoyance	Labellisation
Buxières sur Arce	18€/mois pour le risque santé 10€/mois pour le risque prévoyance	Labellisation
CCAS Vendevre sur Barse	15€/mois pour le risque santé 7€/mois pour le risque prévoyance	Labellisation
Chauchigny	20€/mois pour le risque santé 7€/mois pour le risque prévoyance	Labellisation
Estissac	30€/mois pour le risque santé	Labellisation
Isle Aubigny	15€/mois pour le risque santé	Labellisation
Javernant	15€/mois pour le risque santé 11€/mois pour le risque prévoyance	Labellisation
Landreville	15€/mois pour le risque santé 20€/mois pour le risque prévoyance	Labellisation
Loge Pomblin (La)	15€/mois pour le risque santé	Labellisation
Montceaux les Vaudes	15€/mois pour le risque santé 7€/mois pour le risque prévoyance	Labellisation
Ramerupt	20€/mois pour le risque santé	Labellisation
Ramerupt	7€/mois pour le risque prévoyance	Convention de participation
Savières	15€/mois pour le risque santé	Convention de participation
Savières	7€/mois pour le risque prévoyance	Labellisation
SI du Vaudois	15€/mois pour le risque santé	Labellisation
SIRS Romilly sur Seine	15€/mois pour le risque santé	Labellisation
Syndicat des classes de la Vallée de l'Arce	15€/mois pour le risque santé	Labellisation
SI de la Vallée de la Lhuitrelle	15€/mois pour le risque santé 7€/mois pour le risque prévoyance	Convention de participation
Vailly	15€/mois pour le risque santé 10€/mois pour le risque prévoyance	Labellisation
Vendevre sur Barse	15€/mois pour le risque santé	Labellisation
Ville sur Arce	18€/mois pour le risque santé 10€/mois pour le risque prévoyance	Labellisation
Yèvres le Petit	15€/mois pour le risque santé 7€/mois pour le risque prévoyance	Labellisation

7 Déclarations d'accidents ou maladie pro (information)

Collectivité / Etablissement	Date et Heure	Descriptif	Grade
Chatres	14/10/2025 à 15h00	L'agent est tombé dans un trou avant un regard d'eau à l'occasion du relevé des compteurs d'eau. <u>Lésion</u> : Commotion et traumatisme au genou droit <u>Arrêt de travail</u> : <u>Imputabilité</u> : <u>Mesures préventives mises en places</u> :	Adjoint technique
Rouilly Sacey	01/08/2025 à 16h00	Ecrasement du 5 ^{ème} doigt de la main gauche entre deux planches en bois. <u>Lésion</u> : Plaie <u>Arrêt de travail</u> : Non <u>Imputabilité</u> : Oui <u>Mesures préventives mises en places</u> : Néant	Agent de maîtrise principal
Saint Germain	31/10/2025 à 10h30	L'agent s'apprêtait à quitter son bureau et en voulant fermer la porte, l'agent s'est coincé la main droite dans l'entrebâillement de porte. La porte s'étant refermée à tout vitesse, il n'a pas pu la retirer à temps. <u>Lésion</u> : contusion à la main droite <u>Arrêt de travail</u> : Oui <u>Imputabilité</u> : Oui <u>Mesures préventives mises en places</u> : Vérification du Groom et réglage du ferme porte.	Adjoint administratif principal de 2 ^{ème} classe
Saint Germain	14/10/2025 à 8h00	L'agent se rendait au travail à vélo lorsqu'il a voulu éviter un véhicule qui le dépassait à vive allure. L'agent est alors monté sur le trottoir avec son vélo et a chuté sur le côté droit du corps. <u>Lésion</u> : commotion, traumatisme et blessure multiple du côté droit du corps <u>Arrêt de travail</u> : Non <u>Imputabilité</u> : Oui <u>Mesures préventives mises en places</u> : Néant	Agent de maîtrise

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16h15

Fait à Sainte-Savine, le 11 décembre 2025

Le Président du CST,
Jean Marie CAMUT



(Signature of Jean Marie CAMUT)

Le Secrétaire

Philippe GUNDALL
(Signature of Philippe GUNDALL)

Le Secrétaire adjoint

Corinne HANAVE
(Signature of Corinne HANAVE)